

RENOVONS ENSEMBLE VOTRE LOGEMENT



Vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez ou louez, et sur lequel vous envisagez de réaliser des travaux ? N'hésitez plus, grâce au Programme d'Intérêt Général d'amélioration des logements mis en place par la Métropole Nice Côte d'Azur sur la commune de Roubion, vous pouvez bénéficier d'aides financières très intéressantes ainsi que d'une assistance technique et administrative entièrement gratuite.

Dès à présent, réalisez des travaux de mise aux normes de votre logement ou de votre immeuble, des travaux d'adaptation au handicap, des travaux d'économie d'énergie vous permettant de réduire vos charges,...

LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR, avec ses partenaires (l'Anah, la Région Provence Alpes Côte d'Azur et la CAF des Alpes Maritimes), VOUS AIDE !



UNE ASSISTANCE COMPLETE ET DES CONSEILS GRATUITS ET PERSONNALISES

Un diagnostic technique de votre logement (mise aux normes, évaluation énergétique, adaptation), des avantages fiscaux, une assistance dans la recherche de solutions de financements complémentaires,... autant d'aides et de services auxquels vous pouvez prétendre.

Attention, pour bénéficier des aides, les travaux (réalisés par des professionnels), ne doivent pas démarrer avant le dépôt du dossier.

PROPRIETAIRES OCCUPANTS

De 50 à 100% d'aides sur le coût TTC de vos travaux

PROPRIETAIRES BAILLEURS

Des primes et des subventions pouvant aller de 20 à 80% sur le coût TTC de vos travaux

Le programme est lancé pour une durée de 3 ans de 2014 à 2017

C'est le moment d'en profiter !

Pour vous conseiller et vous accompagner dans votre projet d'amélioration, l'équipe d'animation de Citémétrie / Api Provence est à votre disposition et se déplace gratuitement chez vous

Renseignez vous

- en appelant le 0 805 69 39 09 (Appel gratuit depuis un poste fixe)
 - par mail pigmetropole.nca@citemetrie.fr
 - en vous rendant à l'accueil de votre mairie

